

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## **La laïcité pour renforcer le droit à l'égalité des femmes et protéger la liberté de conscience de tous les citoyens et citoyennes.**

**Québec, le 7 mai 2019** – « Une des motivations importantes derrière notre engagement en faveur de la laïcité, c'est le droit à l'égalité des femmes. Ce droit, gagné tout récemment et de haute lutte, ne peut exister si des règles religieuses, discriminatoires à l'égard des femmes peuvent s'immiscer dans la gestion de l'État. » C'est par ces mots que la présidente de *Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec)*, Diane Guilbault, a débuté la présentation du mémoire de son groupe féministe. Elle était accompagnée par une cofondatrice de l'organisme et membre du conseil d'administration, M<sup>me</sup> Leila Lesbet. Selon *PDF Québec*, c'est un projet de loi qui répond aux aspirations de la société québécoise.

### **Pour la laïcité**

*PDF Québec* s'est engagé envers la laïcité dès sa création. Le fait que plusieurs membres, femmes et hommes, viennent de pays gouvernés pas des lois religieuses n'y est pas étranger. En outre, plusieurs membres travaillent depuis fort longtemps en faveur de la laïcité et ont vécu la déconfessionnalisation du système scolaire comme une étape marquante du Québec moderne où vivent des gens appartenant à diverses confessions religieuses ou à aucune. Le projet de loi sur la laïcité est une étape importante, qui manquait pour garantir la séparation entre l'État et les religions et assurer la liberté de conscience de tous les citoyens et citoyennes.

Ainsi, pour consolider les droits des femmes, l'État se doit de statuer sur le fait que les règles religieuses ne sauraient intervenir ni dans la gestion des affaires publiques ni dans les relations de l'État avec les citoyennes et les citoyens. La *Loi sur la laïcité de l'État* offrira cette assise juridique essentielle pour assurer l'égalité des femmes avec les hommes.

## **L'école, creuset de la société de demain**

En principe, l'école existe pour apprendre aux élèves à développer l'esprit critique et acquérir certains outils intellectuels qui leur permettront de se forger une idée personnelle sur le monde. L'expression des convictions religieuses des adultes qui en ont la responsabilité ne doit pas leur être imposée. « Compte tenu de cela, nous comprenons difficilement que l'ensemble de l'équipe-école ne soit pas soumis aux exigences de neutralité. Il y a là un manque de cohérence. *PDF Québec* croit qu'il faut que l'obligation de neutralité s'applique à toute l'équipe-école et pour les mêmes raisons devraient être étendues aux éducatrices et éducateurs dans les CPE, » d'expliquer M<sup>me</sup> Leila Lesbet, qui travaille elle-même en milieu scolaire. Par ailleurs, Leila Lesbet a aussi plaidé pour le retrait du volet Culture religieuse du cours Éthique et Culture religieuse (ECR) qui propage des messages contraires à l'esprit de l'école laïque. « Les intentions du cours sont sans doute bien bonnes, mais le réel dément ces intentions. En tant que femme musulmane, je m'oppose également de tout mon être contre le fait que les fillettes et les femmes musulmanes soient presque toujours représentées portant le hijab voire dans certains cas, le niqab, » a plaidé M<sup>me</sup> Lesbet.

*PDF Québec* propose 16 recommandations, certaines concernant directement le projet de loi, d'autres mettant de l'avant des conditions favorables à une implantation réussie de la loi.

## **Une laïcité souhaitée par l'ensemble de la société**

Selon *PDF Québec*, ce projet de loi répond aux attentes de l'ensemble de la société. Pour le démontrer, *PDF Québec* a mis en ligne, [sur son site web](#), 16 témoignages vidéo de personnes, de toutes origines, qui expliquent leur attachement et leur appui à la laïcité.

*PDF Québec* croit que l'adoption de cette loi est un moment historique du Québec moderne. Comme l'a dit un ex-Premier ministre du Québec, M. Jean Charest, les trois valeurs de base de la société québécoise sont la primauté du français, l'égalité entre les femmes et les hommes, la séparation de la religion et de l'État. « Le Québec s'est doté d'une Charte de la langue française, a légiféré et inscrit dans la Charte des droits, l'égalité entre les sexes; il restait cette dernière étape, une loi sur la laïcité. Ce sera maintenant chose faite, » de conclure M<sup>me</sup> Guilbault.

[PDF Québec](#) (*Pour les droits des femmes du Québec*) est un groupe féministe, mixte, citoyen et non partisan qui défend les droits des femmes.